

## DÉLIBÉRATION n° 2025-060 de la séance du 18/12/2025

### OBJET : Recrutement d'un vacataire dans le cadre de la conduite du projet locaux

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni au Centre de gestion à Nantes, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 12 Nombre de voix : 23

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Mmes et MM.** Philip SQUELARD, Nicolas CRIAUD, Karine PAVIZA, Jean-Luc BESNIER, Emmanuel TERRIEN, Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Jacques PRAUD, Bernard LEBEAU, Ali REBOUH, Jean-Pierre POSSOZ.

#### ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Pascal PRAS a donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,  
M. Jean-Louis MOGAN a donné pouvoir à M. Philippe JOUNY,  
M. Emmanuel RIVERY a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,  
M. Philippe BABONNEAU a donné pouvoir à Mme Marie-Irène BRIAND-BOUIN,  
M. Anthony BERTHELOT a donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU,  
Mme Pascale BRIAND a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER,  
Mme Claire HUGUES a donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,  
Mme Christelle BRAUD a donné pouvoir à M. Jean-Luc BESNIER,  
M. Driss SAÏD a donné pouvoir à M. Ali REBOUH,  
M. Rodolphe AMAILLAND a donné pouvoir à M. Nicolas CRIAUD,  
M. Yvon LERAT a donné pouvoir à M. Jean-Pierre POSSOZ.

#### ÉTAIENT EXCUSÉS :

**Mmes et MM.**, Frédéric MILLET, Sylvain SCHERER, Edith MARGUIN, Alain VEY, Agnès DUHEM BOURGEAIS, Xavier BONNET, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

#### ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

**Pour la Direction des finances publiques :**  
Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire.

#### **Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité de l'emploi et transition des organisations,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée Qualité de vie et conditions de travail,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations sociales,  
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Emmanuel TERRIEN a été désigné secrétaire de séance.

# Recrutement d'un vacataire dans le cadre de la conduite du projet locaux

## EXPOSÉ

Dans le cadre du projet de réaménagement des locaux du Centre de gestion, actuellement en phase d'étude de besoin et de faisabilité, il apparaît que le Centre de gestion ne dispose pas des compétences internes pour conduire ce type d'opération, notamment sur les volets urbanisme, foncier, aménagement immobilier, montage contractuel. Le recours à des vacations pour mobiliser ces compétences sur les tâches qui le nécessitent est une solution simple et efficiente permettant de conjuguer expertise et souplesse de mobilisation.

Les vacations couvriront la préparation et la participation aux réunions du projet nécessitant ces compétences ainsi que la rédaction de notes et documents permettant d'éclairer et de mettre en œuvre les décisions prises dans le cadre du projet. Conformément à leur objet, elles seront ponctuelles et limitées dans le temps, visant l'exécution d'actes déterminés.

## DÉLIBÉRÉ

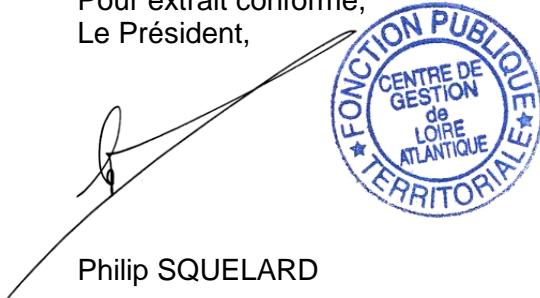
VU le Code général de la fonction publique, notamment l'article R331-1 ;

Considérant que le statut de vacataire répond à la mission ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 23 voix pour :

- **Autorise** le Président à recruter des vacataires pour accompagner le Centre de gestion en matière d'urbanisme, d'aménagement immobilier, de montage contractuel et de travaux dans le cadre de la conduite du projet locaux ;
- **Fixe** le tarif de vacation horaire brut à 59,42 € ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout acte y afférent ;
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 012.

Pour extrait conforme,  
Le Président,




Philip SQUELARD